

ATTESTATION DE TYPE COMMISSION D'EXPERTISES-TYPES DE VHC. A MOT.

Catégorie <b>C a m i o n</b> (Châssis)	Marque <b>INTERNATIONAL</b>	Désignation du type / Signe de reconnais. <b>S 174 - 172<sup>n</sup> / Moteur "*)</b> <b>PERKINS R 6</b>	Corderon-type <b>N° 2 0 0 4 / C</b>
--	--------------------------------	--	--

Moyens de reconnaissance du type "S 174" devant No. châssis. "Serie 170" latér. vers pare-brise. Mod. av. moteur PERKINS ( R 6  
 N° de châssis frappé A gauche, latéralement sur longeron, à l'avant derrière pare-chocs.  
 N° de moteur frappé A droite, à l'avant sur partie supérieure bloc-moteur, sous canal d'aspiration.  
 Constructeur du châssis INTERNATIONAL HARVESTER EXPORT COMPANY, CHICAGO (USA)  
 Constructeur du moteur F. P E R K I N S Ltd., PETERBOROUGH (GB)

**MOYEUR**

Marque et type PERKINS R 6  
 Genre En ligne, 0 H V  
 Carburant Diesel / Mazout  
 Nombre cyl. 6 Temps 4  
 Allègèe 101,60 mm.  
 Course 114,30 mm.  
 CV-frapé 28,315  
 Cylindrés totale 5'560 cm<sup>3</sup>  
 CV. frein 109  
 Refroidissement Eau  
 Empl. du moteur A l'avant

**CHASSIS**

Nombre d'essieux 2  
 Entraînement sur roues arrières  
 1. Frein A pied: Hydraulique, à expansion, avec servo à dépression, sur toutes les roues.  
 2. Frein A main: Mécanique, à serrage extérieur, sur arbre de cardan (sortie boîte c.v.)s/roues  
 3. Frein — arr.  
 Frein de remorque —  
 Direction Normale - A gauche, A vis et double d'aj.  
 Crochet de remorque Selon demande  
 Nombre de vit. avant 4 (Pont arr. av. double démult.)  
 Vit. en 1<sup>re</sup> vit. 16 en prise dir. 75 km/h

**CARROSSERIE**

Constructeur INTERNATIONAL HARVESTER Co. Chicago  
 Genre / Forme Cabine fermée (Exécut. normale)  
 Nombre de portes cabine 2  
 Nombre de places ass. Total 2  
 Avant - Milieu - Arrière -  
 Nombre de places debout -  
 Four motos: Siège arrière -  
 Sidécar -

**POIDS ET PNEUMATIQUES**

	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler . . . . . <u>avec cabine</u> . . . . .	11830 kg.	11450 kg.	31280 kg.
Capacité de charge du châssis (art. 11 RE) . . . . .	kg.	kg.	51720 kg.
Poids maximum garanti par le fabricant . . . . .	kg.	kg.	91400 - 91000 kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler) . . . . .	kg.	kg.	TM/11.57 — kg.
Charge utile . . . . .	kg.	kg.	2) — kg.
Poids maximum garanti du train rouler (camion / remorque) . . . . . (35'000 lb)			16'330 kg.
Pneumatiques: Dimension . . . . .	8.25 - 20 12 Ply		XXXXX/ doubles
Capacité de charge (par pneu 21200 kg.) . . . . . par essieu	41400 kg.	81800 kg.	

**EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR**

12 V resp. 24 V (4 x 6 V) 1)

1)	Syst. antichoussant	Appuies à double filament	1)
1)	Feux rouges	1, combiné, à gauche	1)
1)	Eclairage du No de comm.	1, combiné à gauche	1)
1)	Emplacement		1)
	Escabe-glace	2, électriques	

Rétroviseur: 1, à gauche, à l'ext. du vhc.

**DIMENSIONS**

11678	mm.	Voie avant
1760	mm.	Voie arrière
21260	mm.	Largueur hors-tout AV. 21035 AR.
41369	mm.	Empatement
61721	mm.	Longueur hors-tout châssis
21270	mm.	Hauteur (non chargé) cabine
260	mm.	Garde au sol
11422	mm.	Foras à faux, arrière châssis
—	mm.	Crochet de remorque (haut. dep. sol)
—	mm.	Crochet de remorque (porte à faux)
1650	m.	Diamètre de braquage ext. gauche
1670	m.	Diamètre de braquage ext. droite

Dim. Intérieures

mm.	Longueur du pont de charge
mm.	Largueur du pont de charge
mm.	Hauteur intérieure
mm.	Hauteur du pont dep. le sol
mm.	Ridelles (hauteur)

Zurich, le 22.8.1956.

**OBSERVATIONS**

\*) Se livrer également avec les équipements suivants  
 130" = 31302 mm. 142" = 31601 mm. 154" = 31912 mm.  
 Les côtes suivantes varient: Long. tot. du châssis, porte à faux arrière  
 et diaphragme ext. de braquage.  
 \*\*) Pont arr. avec double démultiplication av. commande électrique et  
 combinée avec train à main agissant sur arceau de cardan à la sortie  
 de la boîte c.v. Ne doit être manipulé, ni dans les côtes, ni dans  
 les descentes. Inscription en conséquence doit figurer sur tableau  
 de bord devant le conducteur.  
 Mesure du bruit: A 7 m latéralement  
 Au régime max. d'utilisation (75 km/h)

**MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (cal. re)**

1) Equipement: Modifié ou complété par l'importateur et doit être con-  
 trôlé lors de l'expertise.  
 2) Dispositifs de phares av. appuies Bilux et feux de position en-  
 castés dans le réflecteur montés par l'importateur, les feux de  
 position d'origine se trouvant trop éloignés du profil ext. du  
 vhc. (580 cm.)  
 b) Fou rouge doit être déplacé vers l'extérieur; ne doit pas se  
 trouver à plus de 400 cm du profil extérieur du vhc.

c) Tuyau d'échappement prolongé par l'importateur jusque derrière le  
 pont arrière, cône dirigé horizontalement vers l'arrière.

2) Charge utile: La charge utile accordée ne doit en aucun cas dépasser  
 (a) 5 t pour pont normal, b) 4,5 t pour pont basculant, fourgon et  
 Lieu et date de l'expertise-type carré. spéc. La commission d'expertises-types